

A.A.V.E.C  
123 avenue Gallieni  
10300 Sainte Savine

N/Réf. : Linky Aube  
Interlocuteur : Service Clients Linky – ☎ 0800 054 659  
Objet : Non-respect de la norme NFC 14-100

Charleville Mézières, le 14 novembre 2018

Madame, Monsieur

Par votre courrier du 25 octobre 2018, vous attirez notre attention sur le fait que nos entreprises partenaires installent les compteurs Linky sur des panneaux bois, et vous indiquez que cette procédure ne respecte pas la norme NFC 14-100. Par ce courrier, je souhaite vous apporter Madame, Monsieur les informations qui je l'espère répondront à toutes vos interrogations.

L'interprétation qu'il faut faire du texte « **seuls sont à mettre en conformité les constituants du Dispositif de Comptage dont le fonctionnement n'est plus garanti du fait de cette « modification majeure** » que vous citez est la suivante : La « **modification majeure** » est bien le changement du compteur Linky, mais le bon fonctionnement des panneaux bois est toujours garanti suite à la pose du nouveau compteur. Il n'y a pas lieu de le changer. La seule opération obligatoire sur ce panneau réalisée par le technicien lors de la pose du compteur est d'installer des obturateurs pour boucher les trous et garantir le caractère IP2X du panneau.

De plus, la norme NF C 14-100 que vous citez également s'applique aux nouveaux branchements : Extrait de la Norme page 5 « Les présentes règles sont applicables aux nouvelles réalisations de branchements à basse tension ». Or, le compteur Linky vient en remplacement du compteur d'un branchement déjà existant.

Demeurant particulièrement attentif à vos préoccupations, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

**Christophe LESIEUR**  
Responsable Service Linky  
Enedis Champagne-Ardenne



*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

*Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en écrivant à l'adresse ci-dessus.*